

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 29 septembre 2014**

OBJET

**11 – ADOPTION DU REGLEMENT INTERIEUR DU COMITE
CONSULTATIF « DES SAGES »**

N° 2014-09-11

NOMENCLATURE : 5/2/1

L'an deux mille quatorze, le vingt-neuf septembre à dix neuf heures,

Le Conseil Municipal légalement convoqué le dix-neuf septembre 2014, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Alain ROYER, Maire.

Présents : 27

Votants : 29

Alain ROYER, Catherine CADOU, Gil RANNOU, Frédéric CHAPEAU, Elisa DRION, Marie-Madeleine REGNIER, Catherine HENRY, Philippe LEBASTARD, Jean-Claude SALAU, Florence CABRESIN, Damien CLOUET, Magali LEMASSON, Thierry GICQUEL, Michel RINCE, Yvon LERAT, Catherine RENAUEAU, Isabelle GROLLEAU, Valérie ROBERT, Gwénola LEBRETON, Chantal PERRUCHET, Aurora ROOKE, Emmanuel RENOUX, Soumaya BAHIRAEI, Alain BLANCHARD, Martine MOREL, Jean-Pierre TUAL, Joëlle CHESNAIS.

Excusés : 2

Mickael MENDES donne pouvoir à Thierry GICQUEL
Lionel BROSSAULT donne pouvoir à Catherine CADOU

Nombre de membres :

en exercice.....29
présents.....27
ayant un pouvoir...2
votants.....29

Délibération

Rapporteur : Magali LEMASSON

Lors de sa séance du 27 mai 2014, le Conseil Municipal a créé un Comité Consultatif « des Sages ».

Pour rappel : son objectif est d'associer plus étroitement les aînés à la vie communale et de valoriser leurs compétences et leurs expériences afin d'enrichir la réflexion des élus.

Il a pour fonction d'explorer les thèmes qui intéressent la vie communale. Il réfléchit à des pistes d'actions. Il propose des axes de collaboration pour l'avenir (démarche prospective). Il émet des idées concernant tout ce qui pourrait permettre d'améliorer la vie locale.

Le Comité Consultatif « des Sages » a élaboré un règlement intérieur qui détermine les modalités de fonctionnement du comité. Il a été approuvé en assemblée plénière du 27 juin 2014.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité de 29 Voix pour décide :

- D'APPROUVER le règlement intérieur du Comité Consultatif « des Sages ».

Pour extrait conforme,

Le 29 septembre 2014

**Le Maire,
Alain ROYER**



Publié le 30/09/14

Accusé de réception en préfecture
044-214402091-20140929-DE-2014-09-11-
DE
Date de télétransmission : 07/10/2014
Date de réception préfecture : 07/10/2014